

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014008

Signataire : ABW/PC

**OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration de Comité des Œuvres Sociales (COS) des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers et plus particulièrement l'article IV, alinéa 3, précisant que le conseil municipal désigne 2 membres pour représenter la municipalité,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DESIGNE** deux membres pour siéger au conseil d'administration du Comité des Œuvres Sociales des personnels (COS) et des établissements publics communaux :

Titulaire : MARINO Danielle

Suppléant (e) : WOHLGROTH Antoine

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

